



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des pêches et des océans

FOPO • NUMÉRO 016 • 2^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 1^{er} avril 2009

—
Président

M. Rodney Weston

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent des pêches et des océans

Le mercredi 1^{er} avril 2009

•(1310)

[Traduction]

Le président (M. Rodney Weston (Saint John, PCC)): Nous sommes prêts à commencer.

Je voudrais remercier nos témoins de s'être joints à nous. Nous entendrons cet après-midi deux autres témoins: M. Morrow, de la Nova Scotia Fish Packers Association, et M. Adrian Gloade, de la première nation de Millbrook.

Messieurs, nous avons l'habitude d'accorder aux témoins dix minutes pour présenter un exposé préliminaire, après quoi nous passons aux questions. Les membres du comité ont un temps de parole précis pour poser leurs questions. Nous essayons de nous en tenir à ce programme dans toute la mesure du possible.

Monsieur Morrow, vous passez en premier. Je vous demande donc de présenter maintenant votre exposé. Je vous remercie.

M. Denny Morrow (directeur général, Nova Scotia Fish Packers Association): Monsieur le président, je vous remercie de votre invitation. Je n'étais pas tout à fait sûr de ce dont je devais parler aujourd'hui. On m'a dit que les sujets qui intéressent le comité comprennent les marchés et les prix du homard et qu'il serait bon que je concentre mon exposé sur ces questions.

Comme je n'ai pas beaucoup de temps, j'ai préparé un résumé concernant la saison automne-hiver et les prix correspondants. Je pourrais passer ces points en revue. L'une de nos sociétés membres a également établi un aperçu pour le printemps. J'ai cet aperçu et des notes sur quelques autres sujets. Je ne suis pas sûr d'avoir le temps d'aborder tout cela. Les deux questions sont importantes. Laquelle des deux aimeriez-vous que je vous présente en premier? Je pourrais vous parler de ce que nous prévoyons pour le printemps, ou encore passer en revue...

M. Greg Kerr (Nova-Ouest, PCC): Choisissez la plus importante et allez-y.

M. Denny Morrow: La plus importante? L'aperçu de ce printemps?

M. Greg Kerr: Ce que vous jugez le plus important.

M. Denny Morrow: D'accord. Je vais vous parler très brièvement de la saison automne-hiver.

Je commencerai par dire que la crise financière qui a sévi pendant tout l'automne 2008 a eu des répercussions sur la demande de homard, qui est perçu dans nos marchés comme un produit de haute gamme consommé lors d'occasions spéciales. En octobre, le prix débarqué était tombé à 2 \$US ou 2,25 \$US au Maine. Les chaînes de supermarchés ont mis le homard en promotion à des prix sans précédent aux États-Unis, mais la demande est restée basse malgré ces prix.

La crise bancaire mondiale s'était répercutée sur les acheteurs de fruits de mer et leurs clients des chaînes de distribution par suite du

resserrement du crédit et de l'inquiétude suscitée par les comptes débiteurs non assurés.

L'industrie de la pêche au homard du Canada atlantique a deux périodes annuelles de surabondance des quantités débarquées. L'une de ces périodes se situe en décembre à l'ouverture de la pêche dans la baie de Fundy et dans la ZPH 33. Les acheteurs s'attendent alors à rapporter d'importantes prises si le temps est favorable à la pêche.

Cette année, nous avons eu presque une semaine supplémentaire de pêche à cause de la façon dont tombait le dernier lundi de novembre.

D'après les renseignements recueillis sur les marchés avant le début de la saison, il était possible que les ventes aux restaurants diminuent de 50 p. 100 aux États-Unis à cause de la mauvaise conjoncture économique et de l'aggravation de la récession. Les conditions économiques n'étaient pas beaucoup plus brillantes dans l'UE et en Asie.

Les exportations de homard vivant de la baie de Fundy au marché japonais étaient également en baisse à cause de l'inquiétude suscitée par les niveaux de toxines d'empoisonnement marin paralysant dans le tomalli.

Ces dernières années, les usines de transformation du homard de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick achetaient jusqu'à 10 millions de livres des prises de la saison automne-hiver du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse. Le prix débarqué et les stocks détenus par les usines déterminent leurs achats de décembre. D'après les discussions qui avaient eu lieu avant l'ouverture de la saison de pêche, la limite des usines semblait devoir se situer à 3 millions de livres cette année, et seulement à condition que les prix baissent sensiblement.

Les banques mettaient en garde les acheteurs de homard au sujet des niveaux de crédit et des risques à assumer. Avec la baisse de la demande des restaurants, les acheteurs de homard vivant espéraient que des prix peu élevés stimuleraient, pendant la période des fêtes, la demande dans le secteur des épiceries de détail. Tout le monde craignait d'avoir de gros stocks en janvier parce que la plupart des usines de transformation seraient fermées et qu'on s'attendait à une aggravation de la récession.

Comme prévu, les prises débarquées ont été très importantes jusqu'à la mi-décembre. De plus, comme je l'ai dit, la saison avait commencé tôt à cause de la façon dont tombait le dernier lundi de novembre. Les pêcheurs de la ZPH 34 ont décidé de ne pas travailler le dimanche pour diminuer les quantités débarquées. La pêche a commencé à 3,25 \$SCAN la livre. Les pêcheurs ont même arrêté la pêche pendant deux jours, début décembre, pour protester contre le niveau des prix.

À la mi-décembre, beaucoup d'acheteurs signalaient que la demande à l'exportation était très faible. Ils étaient inquiets de l'accumulation des stocks. Nous avons même envisagé la possibilité d'un scénario de catastrophe, dans lequel une partie des stocks excédentaires pourrait se retrouver dans les décharges publiques.

Après le 15 décembre, le temps s'en est mêlé, les tempêtes survenant les unes après les autres. Les quantités débarquées ont donc diminué assez tôt en décembre. Comme nous l'avions espéré, le homard vivant s'est très bien vendu dans le secteur des épicerie de détail pendant la période des fêtes, les consommateurs réagissant aux bas prix. En même temps, les médias ont accordé beaucoup d'attention à la situation des pêcheurs de homard en publiant presque tous les jours des articles qui parlaient des prix très bas et des difficultés des pêcheurs. « Joe le plombier » a donc célébré Noël et le Nouvel an en mangeant du homard à la maison.

Début janvier, les usines de transformation de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick avaient acheté près de 6 millions de livres, ou le double de la quantité prévue, à un prix livré d'environ 3,90 \$.

Pour beaucoup d'acheteurs, les stocks étaient à zéro le 1er janvier et la perspective de nouvelles prises était très faible à cause du temps et du fait que le prix débarqué n'était pas assez élevé pour inciter les pêcheurs à braver l'hiver.

Il y a toujours une certaine demande de homard à l'exportation en janvier, février et mars. Certains des acheteurs ont alors commencé à offrir des prix plus élevés pour les maigres prises débarquées et les stocks qui restaient. Les pêcheurs ont eu l'impression d'avoir été trompés et d'avoir cédé leur homard à trop bas prix en décembre.

• (1315)

La conclusion est la suivante. Si le temps n'avait pas réduit les prises débarquées à la mi-décembre, si les usines de transformation s'en étaient tenues à la quantité prévue de 3 millions de livres, si la demande du secteur des épicerie de détail avait été moins forte, si les médias n'avaient pas fait tant de publicité gratuite pour le homard avant Noël et si les pêcheurs avaient gardé des stocks importants sans les vendre, nous aurions peut-être discuté aujourd'hui du scénario des décharges publiques et d'un nouvel effondrement des prix du homard pendant l'hiver. Les prévisions rétrospectives sont toujours parfaites.

Je peux maintenant passer aux perspectives du printemps. Dans le Canada atlantique, la production de homard de printemps est estimée à environ 60 millions de livres et se répartit ordinairement à parts égales d'environ 30 millions de livres entre les usines de transformation et le marché du homard vivant. Les questions que nous nous posons actuellement en pensant aux prix du printemps portent notamment sur les quantités débarquées par rapport à l'année dernière, sur la part des prises que les usines de transformation décideront d'acheter et sur le prix correspondant.

Nous avons quelques facteurs à considérer. Pendant l'été et l'automne, les États-Unis produisent 30 à 40 millions de livres de homard qui s'ajoutent à la production canadienne. Je mentionnerai quelques-uns des problèmes qui se posent, ce qui vous permettra de me demander des questions. Cette semaine, le prix à bord des bateaux est d'environ 7 \$, après avoir été de 3,25 \$ pendant l'hiver. Nul ne peut prévoir le prix à bord qui aura cours ce printemps, mais il serait raisonnable de penser qu'il sera inférieur aux 5 \$ du printemps dernier. Nous nous attendons à du homard d'excellente qualité ce printemps. Nous prévoyons également des quantités au moins aussi importantes que celle de l'année dernière. La demande demeure la grande inconnue.

Quelles quantités les usines de transformation prendront-elles? Le resserrement du crédit et l'accumulation des stocks de certains produits auront sûrement des effets sur leurs commandes et sur le prix débarqué du homard. La situation économique internationale semble s'aggraver à mesure que s'accroît le nombre de personnes qui reçoivent leur avis de mises à pied. Le crédit influe énormément sur l'industrie parce que nous empruntons pour constituer des stocks de homard. Nos clients sont éparpillés un peu partout dans le monde. Dans certains cas, nous n'avons pas la possibilité d'assurer nos comptes débiteurs. Le risque assumé est donc important.

Le prix du carburant est actuellement avantageux. Il est bien sûr inférieur à ce qu'il était le printemps et l'été de l'année dernière. De plus, nous avons en ce moment un bon taux de change avec les États-Unis, que nous n'avions pas le printemps dernier. Pour ce qui est du transport aérien, nous sommes en meilleure position qu'en décembre. Il y aura quelques vols de plus au départ de Halifax.

Pour ce qui est de l'inquiétude du marché japonais au sujet de l'empoisonnement marin paralysant, il est vraiment curieux de noter que c'est la FDA américaine qui a soulevé la question en juillet dernier. Le homard peut être expédié du Connecticut et du New Jersey à destination du Japon sans être soumis à des tests. Le Canada était mentionné dans l'avertissement de la FDA. Nous devons faire un essai préalable de notre produit avant de l'expédier au Japon. Ensuite, nous devons payer une autre fois pour les tests lot par lot à effectuer sur place. L'Agence canadienne d'inspection des aliments et Pêches et Océans Canada travaillent sur cette affaire, mais, pour le moment, il n'y a pas de doute qu'elle limite nos exportations au Japon.

Voilà quelques-unes des questions que nous nous posons en prévision du printemps. Je vais m'arrêter là.

Le vice-président (L'hon. Lawrence MacAulay (Cardigan, Lib.)): Merci, monsieur Morrow.

Monsieur Gloade.

Me Adrian Gloade (directeur des pêcheries, Millbrook First Nation): Je vous remercie.

Je m'appelle Adrian Gloade. Je vous parle au nom de la première nation de Millbrook, qui est établie à Truro, en Nouvelle-Écosse. Je représente les quelque 1 700 membres de notre première nation, qui vivent dans la réserve et à l'extérieur. Nous avons une cinquantaine de permis de pêche. Je suis venu vous parler de la pêche au homard et des effets qu'elle aura sur notre collectivité.

Nous sommes plus ou moins en crise en ce moment. Nous tenons souvent deux réunions par semaine rien que pour discuter de raconter sur les prix du homard cette année. La situation semble beaucoup affecter les pêcheurs, qui se demandent s'il y a lieu de faire la pêche au homard ce printemps. Nous avons des permis pour la côte est, le golfe et la zone 35, ici à Digby.

Presque tous les capitaines me disent qu'ils n'arrivent pas à trouver des équipages parce qu'ils préfèrent tous aller à la pêche au crabe des neiges. Le chef et le conseil ont beaucoup de difficulté à trouver des gens pour exploiter ces permis. Comme la saison du crabe des neiges commence tôt cette année, un capitaine m'a dit qu'il ne pouvait emmener qu'un seul matelot parce que tous les autres voulaient aller à la pêche au crabe. Cela nous amène à la question de savoir combien vont rester chez eux et quels seront les effets sur l'emploi et l'assurance-emploi.

Selon le prix qu'atteindra le homard, jusqu'à 21 de mes travailleurs pourraient décider de rester chez eux. Je vais devoir essayer de leur trouver du travail dans d'autres pêches commerciales. Ce ne sera pas du tout facile. Nous essayons d'avoir un entretien avec les membres de la bande une fois par semaine pour trouver une solution à ce problème. Comme Denny l'a dit plus tôt, le prix remontera peut-être. Quoi qu'il en soit, ce sont les problèmes que je dois régler en ce moment.

Je suis surtout venu pour dire que cela influera sur nos permis de crabe des neiges, de thon, d'espadon et de pétoncles. Nous avons différents équipages choisis en fonction des permis. Maintenant que les hommes ne veulent pas y aller, des pressions s'exercent sur d'autres pour qu'ils s'abstiennent aussi. À l'heure actuelle, ma position n'est pas très enviable.

Voilà, c'est à peu près tout ce que j'ai à dire.

• (1320)

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Andrews.

M. Scott Andrews (Avalon, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être venus aujourd'hui pour nous faire part de leur point de vue.

Denny, je voudrais parler des stocks. Hier, dans l'Île-du-Prince-Édouard, on nous a parlé de l'importance des stocks actuels. Il est difficile d'avoir une bonne idée des stocks, en dollars ou en livres. À combien devraient normalement s'élever les stocks de l'industrie en ce moment et dans quelle mesure les stocks réels dépassent-ils les chiffres des années précédentes?

M. Denny Morrow: Pour ce qui est des stocks vivants, nous avons un système géré de concert avec le Centre de la science du homard du Collège vétérinaire de l'Atlantique, à Charlottetown. Toutes les semaines, 12 ou 13 entreprises transmettent les stocks en livres qu'elles détiennent dans leurs viviers. Le dernier chiffre que j'ai vu — qui remonte à vendredi dernier, je crois — représente une extrapolation basée sur cette douzaine d'entreprises. Il était d'environ 2 millions de livres.

Où se situent ces stocks par rapport aux deux dernières années? Il y a deux ans, nous étions pratiquement à court de homard, et le prix a atteint 15 \$. Essayer d'augmenter la production dans ces conditions n'aurait pas été très avantageux. Beaucoup de restaurants n'avaient plus de homard à leur menu parce que le prix était beaucoup trop élevé.

Aujourd'hui, nous sommes à mi-chemin entre la situation d'il y a deux ans et celles de l'année dernière. Le dernier graphique que j'ai vu était plus plat, et les choses commençaient à se stabiliser. Les chiffres n'étaient pas à la baisse. Par conséquent, je crois que nous avons actuellement des stocks modérés de homard vivant.

Si vous voulez également connaître les stocks des usines de transformation, la question est très importante car, comme je l'ai dit, sur les 60 millions de livres que nous nous attendons à prendre ce printemps et au début de l'été, 30 millions de livres vont habituellement au secteur de la transformation de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick. Les quantités que le secteur achètera auront des effets très importants. Supposons que les usines n'achètent que la moitié de la quantité habituelle parce qu'elles ont de gros stocks. Si nous essayons de vendre le reste sur le marché du homard vivant, les prix risquent de sombrer.

Bref, nous n'avons pas un système d'inventaire. Le système dépend des entreprises, je suppose. M. MacAulay sait peut-être où en sont Ocean Choice et les autres sociétés sur le plan des stocks.

On me dit que les stocks de sacs de homard bouilli congelé sont assez gros et pourraient causer des problèmes.

• (1325)

M. Scott Andrews: C'est là que nous devons aller.

Ainsi, les stocks de homard vivant sont à peu près normaux. Vous n'aurez pas de difficultés de ce côté.

M. Denny Morrow: Ça devrait aller sur ce plan.

M. Scott Andrews: Le vrai problème se situe au niveau des stocks des usines de transformation. À votre connaissance, où en sont actuellement ces stocks par rapport aux années précédentes? J'ai posé exactement la même question aux représentants d'Ocean Choice hier, mais ils n'ont pas voulu me donner une réponse exacte.

M. Denny Morrow: Vous devez comprendre le fonctionnement de cette industrie. En Nouvelle-Écosse, nous ne transformons pas beaucoup de homard, de sorte que nous l'achetons surtout sur le marché du homard vivant. Comme nous en avons trop pour notre marché, nous en vendons aussi aux établissements de transformation. Je suppose qu'ils ont intérêt à obtenir le produit au plus bas prix qu'ils peuvent négocier. Cela explique qu'ils ne veuillent pas toujours répondre aux questions qu'on leur pose sur leur situation. Nous pouvons deviner.

Je crois que c'est l'un des aspects de l'industrie qu'il devrait être possible d'améliorer parce qu'il y a beaucoup trop de ces inconnues. Nous devrions collaborer davantage entre nous, de même qu'avec les pêcheurs. Nous avons deux périodes de surabondance de homard, en décembre et en mai. Nous devons essayer de trouver des moyens quelconques de répartir cela sur l'année, qu'il s'agisse de homard vivant ou transformé. Si les chaînes de restaurants et les épiceries de détail ne veulent pas acheter le produit aujourd'hui, elles devront attendre huit mois avant de pouvoir en obtenir.

Par conséquent, la gestion des stocks comporte un important risque financier pour tous les intéressés.

M. Scott Andrews: Vous avez parlé de millions de livres de homard vivant. Nous avons entendu un peu la même chose hier. Je suppose qu'il n'y a pas suffisamment de viviers pour en garder de très grandes quantités. Est-ce bien cela?

M. Denny Morrow: Nous avons dans cette région des capacités de stockage qui dépassent nos besoins, du moins en Nouvelle-Écosse.

M. Scott Andrews: Le stockage n'est donc pas un problème dans votre région?

M. Denny Morrow: Non.

M. Scott Andrews: Vous avez parlé du resserrement actuel du crédit. Pouvez-vous nous en dire davantage à ce sujet? Avez-vous des solutions possibles à proposer à notre comité?

M. Denny Morrow: J'aurais bien voulu qu'on trouve une solution aux problèmes actuels des banques. Les gens semblent faire de grands efforts, mais...

Je sais que chaque société a sa propre façon d'affronter la situation. Les grandes banques accordent du crédit. En novembre dernier, alors que nous discutons du prix d'ouverture, certains de nos acheteurs ainsi que des représentants des sociétés nous disaient qu'ils n'avaient accès qu'à la moitié du crédit qu'ils pouvaient obtenir l'année précédente.

De plus, dans le passé, on pouvait parfois aller au-delà de la limite de crédit sans perdre les clients. Cette année, cependant, quelqu'un m'a appelé à quelques jours de l'ouverture de la saison pour me dire que sa banque l'avait contacté pour le mettre en garde contre tout dépassement de sa limite de crédit.

De plus, j'ai eu un entretien avec les représentants d'une société de Boston qui établit des perspectives de crédit. Ces gens nous ont avertis. Nous savons qu'il est difficile d'obtenir de l'assurance sur les comptes débiteurs. Ils nous ont donc dit d'être très prudents et de ne pas trop laisser grossir ces comptes parce que certaines chaînes de restaurants étaient au bord de la faillite.

Je n'ai donc pas de solutions à proposer. Je suppose qu'il faut attendre et laisser la récession se résorber d'elle-même. Nous pourrions alors revenir, je l'espère, à une meilleure situation de crédit.

M. Scott Andrews: Croyez-vous que le gouvernement devrait intervenir, un peu comme dans le cas de l'industrie automobile? Avez-vous connaissance de moyens quelconques auxquels vous pourriez recourir en ce moment? Cela vous serait-il vraiment utile actuellement?

M. Denny Morrow: C'est une question intéressante.

Il serait utile de pouvoir obtenir de l'assurance sur les comptes débiteurs.

Ce serait également une bonne question à poser aux usines de transformation parce que la situation du crédit limite les stocks qu'elles peuvent constituer. Par conséquent, si le crédit fait problème et que les entreprises en cause ont de bonnes perspectives de marché compte tenu des prix, une intervention du gouvernement pourrait sans doute être utile.

• (1330)

M. Scott Andrews: Faites-vous affaire avec des banques étrangères ou canadiennes?

M. Denny Morrow: La banque islandaise était certes un joueur important. Elle est maintenant hors circuit. Quoi qu'il en soit, nous faisons surtout affaire avec des banques canadiennes.

M. Scott Andrews: Je vous remercie.

L'hon. Lawrence MacAulay: Faites-vous un peu de transformation?

M. Denny Morrow: Nous faisons un petit peu de transformation du homard au Cap-Breton. Nous avons une petite société dans la région de Pictou. Clearwater en fait aussi à son usine de Lockport.

L'hon. Lawrence MacAulay: Certains témoins ont dit que les installations de stockage étaient insuffisantes. Certaines seraient en ruine, de sorte qu'il n'y a pas suffisamment de capacité. Je ne sais pas si vous avez des commentaires à formuler à ce sujet, mais nous avons entendu dire que certaines régions ont ce qu'il faut tandis que d'autres en manquent, ce qui nuirait à la qualité du produit expédié.

De plus, le sac à homard congelé constitue de toute évidence un important problème dans l'industrie.

Mon collègue a raison. Les sociétés privées ne semblent pas vouloir divulguer tous leurs détails. Je suppose qu'elles ont le droit de le faire.

J'aimerais savoir ce que vous pensez de cela.

M. Denny Morrow: Dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, je crois que nous avons plus de capacité de stockage qu'il nous en faut...

L'hon. Lawrence MacAulay: Mais que pensez-vous de la situation dans son ensemble?

M. Denny Morrow: Il est possible que l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick et les pêches du golfe aient besoin d'un peu plus d'installations de stockage pour le homard vivant.

Quand on parle de stockage dans cette région-ci, il faut préciser s'il s'agit de stockage pour les pêcheurs ou pour les acheteurs. La plupart des acheteurs ont suffisamment investi pour avoir de très bonnes installations. Dans le cas des pêcheurs, il peut simplement s'agir de caisses placées dans l'eau. S'ils gardent leur homard trop longtemps en attendant une hausse des prix, il ne sera peut-être plus d'aussi bonne qualité.

L'hon. Lawrence MacAulay: Ce n'est donc pas une bonne chose à faire.

M. Denny Morrow: Non.

Le président: Je vous remercie.

Monsieur Blais.

[Français]

M. Raynald Blais (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, BQ): Merci beaucoup, monsieur le président.

Bonjour, messieurs. Bienvenue chez vous.

On a parlé de solutions qui peuvent être préconisées pour faire face non seulement à ce qu'on a vécu mais surtout à ce qui s'en vient. J'aimerais que vous me parliez de solutions à très court terme. On sait très bien qu'il y a un autre joueur dans cette partie, c'est à dire le provincial. Ce dernier peut prendre certaines mesures, mais pour le moment, j'aimerais que vous me parliez plus spécifiquement de celles du fédéral.

[Traduction]

M. Denny Morrow: La récession est le facteur négatif le plus important qui agit sur le marché. Je crois avoir mentionné plus tôt que nous avons fait l'objet de commentaires de John Sackton, de Seafood.com, à la table ronde sur le homard qui a eu lieu fin janvier ou début février. D'après ses recherches, les achats des restaurants ont baissé de 50 p. 100 aux États-Unis. Beaucoup de homard est consommé dans le secteur de la restauration. Nous avons dû réorienter notre commercialisation et compter davantage sur les chaînes d'épicerie, dont les prix sont inférieurs. Ces chaînes doivent faire des promotions pour inciter les gens à acheter du homard.

Je ne sais pas ce qu'il est possible de faire pour stimuler la demande. Le gouvernement fédéral nous a donné un peu d'argent. Le ministère des Pêches a pu nous fournir environ 300 000 \$, et les provinces ont également contribué. Nous avons produit du matériel générique de marketing, mais cela prend du temps. Il s'agit de projets à court terme.

Nous devons penser à l'avenir. Nous avons eu une table ronde sur le homard à Halifax. Le Québec était représenté, de même que Terre-Neuve et les trois provinces Maritimes. Nous avons l'intention de former un comité directeur pour examiner la promotion à long terme de notre produit. L'agrément du Marine Stewardship Council est une autre question importante. Je sais que l'Île-du-Prince-Édouard a déjà procédé à une évaluation préalable à cet égard.

Je crois que l'industrie est très fragmentée. Acheteurs et pêcheurs devraient se regrouper. Je ne sais pas si le gouvernement fédéral peut faire quelque chose pour faciliter le rapprochement. Toutefois, je ne crois pas qu'il existe une solution facile à court terme.

En ce moment, tout dépend de l'offre et de la demande. Si l'offre est vraiment très forte ce printemps, je m'attends à une baisse des prix.

À part la possibilité de manipuler l'offre, je ne vois vraiment rien qu'on puisse faire. Je ne pense pas que le gouvernement puisse intervenir efficacement.

• (1335)

[Français]

M. Raynald Blais: L'APECA, que vous appelez en anglais ACOA, signifie en français Agence de promotion économique du Canada atlantique. Pour vous, cette agence fait-elle partie des solutions?

[Traduction]

M. Denny Morrow: La promotion générique ciblée est une bonne chose. Nous avons produit un peu de matériel à cette fin. Malheureusement, il sera utilisé par les distributeurs et les grossistes. Ils s'en sont servis au salon des fruits de mer de Boston et au salon européen de Bruxelles. Le fait de cibler les consommateurs au moyen de matériel publicitaire générique est avantageux. Il devrait nous permettre d'attirer des consommateurs dans nos épicerie de détail et nos chaînes de restaurants.

Je crois fermement que, de notre côté comme de celui des acheteurs, c'est l'industrie qui devrait être le principal intervenant ou, du moins, un intervenant de premier plan. Le gouvernement fédéral a certainement un rôle à jouer, que ce soit par l'entremise de l'APECA ou d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Nous avons cependant besoin d'un organisme de l'industrie qui fasse une contribution de 25 ou 50 p. 100. Nous avons besoin d'un comité directeur de l'industrie pour gérer ces efforts et choisir les marchés à cibler.

Oui, il y a certainement des choses que nous pouvons faire pour agir sur la demande, mais, encore une fois, je ne crois pas qu'il existe une solution rapide.

[Français]

M. Raynald Blais: Le directeur général de Clearwater Seafoods nous a dit ce matin qu'un des éléments de la réussite pourrait être la qualité du produit, à tous les niveaux. Selon vous, est-ce que ça peut faire partie de la solution?

[Traduction]

M. Denny Morrow: Ce sera certainement le cas en décembre. Nous débarquons de grosses quantités de homard dans une période très courte. La manutention n'est pas toujours parfaite à bord des bateaux. Elle pourrait être améliorée. Il y a aussi la pêche par temps doux dans le golfe, qui se produit dans des conditions difficiles pour le homard. Là aussi, la manutention est très importante. Encore une fois, il y a des capacités de stockage dans le sud du golfe, ce qui permet de garder le homard dans de bonnes conditions.

On me dit qu'un autre problème se pose quand les pêcheurs travaillent sept jours par semaine et que les usines font la transformation au fur et à mesure. Elles n'ont même pas la possibilité de s'arrêter le dimanche car elles n'arriveraient plus à se rattraper. Il leur arrive d'emballer le produit dans les sacs de congélation, même si elles le font à contrecœur. Les livraisons se succèdent à un tel rythme que c'est tout ce qu'il leur est possible de faire.

Il y a une autre chose que le gouvernement pourrait faire, même s'il ne s'agit pas d'une solution à court terme. Je crois que nous payons des droits de douane de 8 p. 100 sur le homard vivant expédié à l'Union européenne. Ce tarif s'applique non au prix au quai, mais au prix livré, y compris le transport et tout le reste. Nous payons des droits d'environ 20 p. 100 sur le produit transformé, ce

qui est énorme quand il faut faire concurrence en Europe aux crevettes et à bien d'autres produits venant de différents pays du monde.

L'Union européenne constitue un énorme marché. Par conséquent, si vous voulez faire quelque chose pour le homard, le gouvernement du Canada pourrait négocier avec l'UE pour essayer d'obtenir des réductions tarifaires.

Le président: Je vous remercie.

Monsieur Stoffer.

M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NP): Merci, monsieur le président.

Monsieur Morrow et monsieur Gloade, je vous remercie d'être venus ce matin.

Adrian, vous avez dit que certains de vos hommes sont allés à la pêche au crabe, mais si le crabe, tout comme le homard, n'est pas un article de première nécessité que les gens achètent à l'épicerie, l'industrie du crabe ne connaît-elle pas les mêmes difficultés que celle du homard?

• (1340)

Me Adrian Gloade: Jusqu'à l'année dernière, ce n'était pas vraiment le cas. Nous n'avons pas été trop durement touchés. L'industrie du crabe est restée très rentable pour nous. Le mode de rémunération de nos hommes, à tant de cents la livre, leur assurait un bon revenu, même s'ils devaient se débrouiller pour payer le carburant, les appâts, etc.

M. Peter Stoffer: Si je ne me trompe pas, vous appartenez à l'une des 34 bandes du Canada atlantique.

Me Adrian Gloade: C'est exact.

M. Peter Stoffer: Y a-t-il d'autres bandes qui ont les mêmes difficultés que vous?

Me Adrian Gloade: Oui. J'assiste à différentes réunions de l'APC ainsi qu'à des rencontres avec la direction des pêches. Nous nous retrouvons probablement tous une fois par mois. Tout le monde affronte les mêmes difficultés.

M. Peter Stoffer: À qui vendez-vous la plus grande partie de votre homard?

Me Adrian Gloade: Cela dépend. Nous faisons surtout la pêche dans trois ou quatre régions différentes. La plupart du temps, nous faisons affaire avec l'acheteur local.

M. Peter Stoffer: Monsieur Morrow, le gouvernement peut faire beaucoup de choses ou ne rien faire du tout. Parfois, c'est simplement une question d'offre et de demande. Vous vous laissez alors guider par le marché et, à un moment donné, les choses se rétablissent. Entre-temps, vous avez mentionné certaines des mesures que le gouvernement pourrait prendre dans les domaines du stockage, de l'assurance et, bien sûr, du crédit. Les systèmes de crédit seront ensuite beaucoup plus difficiles.

Compte tenu de votre longue expérience de l'industrie de la pêche... Avec tout ce qui se passe relativement au cycle de la demande, vous avez raison. En décembre, pendant quelques jours après le débarquement des prises, vous devez avoir d'énormes quantités de homard. Et c'est la même chose en mai.

Vous avez dit qu'il serait possible d'échelonner la pêche sur une plus longue période. Nous avons entendu dire au Québec, par exemple, que certains pêcheurs réduisent volontairement le nombre de casiers à homard sur leur bateau. Dans l'Île-du-Prince-Édouard ou aux îles de la Madeleine, nous avons entendu dire que la pêche s'arrête le dimanche. Les pêcheurs prennent congé ce jour-là. Ce genre de ralentissement ou de déconcentration de l'effort serait-il à envisager dans la ZPH 34, simplement pour réduire les pressions qui s'exercent sur les usines de transformation au même moment? Avez-vous d'autres recommandations à formuler?

M. Denny Morrow: Je crois qu'un représentant de Pêches et Océans Canada a dit, à une réunion qui a eu lieu hier, qu'environ 50 p. 100 du homard pris dans la ZPH 34 est débarqué dans les 15 premiers jours de la saison. Il y a donc une très forte concentration. Il faut garder à l'esprit le fait que lorsque l'eau refroidit en janvier, le rendement de la pêche diminue. Les pêcheurs doivent obtenir un prix suffisant pour leur permettre d'aller en haute mer, où ils peuvent trouver des zones où l'eau est moins froide et où la pêche au homard reste assez bonne. Mais un prix de 3,25 \$ n'est pas suffisant pour cela. Pour beaucoup de pêcheurs, ce prix ne couvre même pas les frais engagés en décembre.

Croyez-moi, je ne suis pas venu vous dire que ce sera le prix que nous aurons ce printemps. Nous espérons vraiment qu'en agissant sur l'offre et la demande, nous arriverons à faire en sorte que les pêcheurs et nous puissions survivre pendant cette période. Par conséquent, oui, il est avantageux d'étaler la pêche, mais nous sommes limités par la durée de la saison, qui est fixée pour de bonnes raisons. Nous essayons de ne pas pêcher pendant la période de la mue du homard.

Je crois bien sûr qu'il y a des choses à faire. Je me suis toujours demandé s'il n'est pas possible de réorienter une partie du homard pris en décembre de façon à le prendre plus tard et à consacrer plus de temps à la promotion et à la vente pendant l'été, lorsque les gens sont en vacances partout en Amérique du Nord. Avec de bonnes campagnes de promotion et un meilleur travail sur le marché, notamment en Europe, nous pourrions peut-être réorienter la production.

M. Peter Stoffer: J'ai deux autres questions à poser. La première s'adresse aux deux témoins.

Denny, comme vous le savez, les médias ont beaucoup parlé ces derniers mois du fait que les pêcheurs envisagent un office ou un système de commercialisation du homard. J'aimerais savoir ce que vous en pensez. Je voudrais également connaître votre point de vue, Adrian.

La dernière question, qui s'adresse également à vous deux et que j'ai posée à beaucoup d'autres, concerne le Banc Georges et la levée possible du moratoire sur la prospection pétrolière et gazière et la prospection sismique. J'aimerais connaître le point de vue de votre association sur ces questions.

M. Denny Morrow: Je vais commencer.

Au sujet des offices de commercialisation, je dois dire que nous sommes des partisans de la libre entreprise. Nous croyons que les sociétés font le meilleur travail possible quand elles peuvent réaliser un bénéfice. Par ailleurs, je crois que beaucoup de membres de l'industrie appuieraient un conseil chargé de la promotion de notre secteur. Mettons quelques pêcheurs dans le coup et consacrons un peu d'argent à une commercialisation générique du produit. Nous pouvons certainement faire cela.

Le Banc Georges est le seul endroit entre le cap Cod et le Labrador où nous avons pu constater un rétablissement sensible des

stocks de poisson de fond. Nous avons actuellement dans cette région la plus importante biomasse d'églefin que nous ayons vue depuis 50 ans. Nous avons 20 p. 100 du banc, les 80 p. 100 restants appartenant aux Américains. Nous ne croyons pas que ce soit une bonne idée de prendre d'autres risques en autorisant la prospection pétrolière et gazière. Un projet de loi est actuellement à l'étude au Congrès américain afin de protéger le secteur américain du banc. Je me suis entretenu avec des membres du personnel de M. Markey, membre du Congrès. Nous nous attendons à ce que les États-Unis adoptent ce projet de loi afin de protéger leur secteur. Nous gérons les stocks de poisson de fond conjointement avec les Américains. Je dois dire que ces efforts ont eu du succès. Nous croyons que le Canada devrait coopérer avec eux pour protéger le Banc Georges contre la prospection pétrolière et gazière.

Notre industrie a coopéré avec le secteur pétrolier et gazier, qui devrait pouvoir se satisfaire du Plateau néo-écossais. Il n'y a pas d'autres zones protégées. Les pétrolières ont fait des forages et des essais sismiques tout le long du plateau. Nous ne nous y sommes pas opposés, même si ces travaux ont parfois entravé les opérations de pêche.

• (1345)

M. Peter Stoffer: Adrian.

Me Adrian Gloade: Je suis parfaitement d'accord avec Denny.

M. Peter Stoffer: Et que pensez-vous de l'idée d'un office de commercialisation du homard?

Me Adrian Gloade: Eh bien...

M. Peter Stoffer: Si vous n'aimez pas beaucoup l'idée, vous pouvez juste le dire.

Me Adrian Gloade: Je ne l'aime pas beaucoup.

M. Peter Stoffer: En 2000, nous avons posé la même question, et la réponse était encore non. C'est très bien, je vous remercie.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Kerr.

M. Greg Kerr: Merci, monsieur le président.

Je souhaite la bienvenue à nos deux témoins. C'est tout un apprentissage pour nous. Il nous arrive parfois de croire que nous comprenons tout, mais nous constatons rapidement qu'il nous reste encore beaucoup à apprendre.

Je vais répartir mes questions entre vous deux, si possible. Je commencerai par vous, Denny.

Nous avons beaucoup entendu parler de qualité et de contrôle de la qualité. Le marché accorde une grande importance à la qualité, ainsi qu'au prix, bien entendu. L'un des sujets de préoccupation — nous avons entendu plusieurs variantes et vous nous en avez donné un autre aujourd'hui — concerne les choses qui influent parfois sur la qualité. Pouvez-vous nous en dire davantage sur la manutention? Ce matin, les représentants de Clearwater ont parlé de l'importance des dégâts causés par la manutention. Je crois qu'ils ont mentionné le chiffre de 15 millions de livres ou de 15 p. 100. Il semble que cela se produise à tous les niveaux. Vous avez mentionné la manutention à bord des bateaux, tandis que nous pensons à la manutention des casiers après le débarquement. Pouvez-vous nous en dire davantage à ce sujet, s'il vous plaît?

M. Denny Morrow: Tout d'abord, en début de saison, le travail à bord des bateaux est très intense. Comme je l'ai dit, 50 p. 100 de la production est prise dans les 15 premiers jours. On voit donc couramment des bateaux arriver au port avec une cargaison de 3 000 ou 5 000 livres. Il arrive que les bateaux soient restés en mer trop longtemps et que le homard n'ait pas été bien gardé ou bien manipulé. C'est un aspect du problème.

Il ne faut pas perdre de vue que c'est une pêche concurrentielle. Pour les pêcheurs, s'ils ne prennent pas eux-mêmes le homard, quelqu'un d'autre le prendra. Ils font donc de leur mieux pour en prendre la plus grande quantité possible dans la plus courte période possible. C'est la façon dont les pêches fonctionnent.

Pouvons-nous améliorer la qualité en intervenant auprès des pêcheurs? Certains d'entre eux font du bon travail, d'autres pas.

Pour ce qui est du stockage, le homard est généralement gardé dans des caisses qui sont placées dans l'eau. Si ce type de stockage dure un tant soit peu longtemps, la qualité du homard diminue.

On me demande souvent pourquoi les acheteurs n'ont pas un système à deux ou trois niveaux de prix. Nous sommes disposés à en parler aux pêcheurs. Nous avons besoin d'une plus grande organisation dans l'industrie. Nous pourrions par exemple faire des enchères en ligne. C'est une proposition qui a été faite.

Il y en a d'autres que vous pourriez examiner. Toutefois, ce n'est pas ainsi que notre système concurrentiel fonctionne. Quand un pêcheur arrive avec une cargaison de homard de moindre qualité, il y a toujours un acheteur qui la prendra au même prix que le homard de bonne qualité. Il y a parfois un mélange de qualités. Si un acheteur dit qu'il trouve que telle cargaison n'est pas d'assez bonne qualité, il risque de perdre les prises du bateau en cause au profit d'un autre.

Notre système d'achat concurrentiel comprend des incitatifs qui ne favorisent pas toujours la qualité. Nous avons commencé, aux tables rondes de l'industrie du homard, à discuter des mesures qu'il serait possible de prendre et à des régimes différents pouvant remplacer la fixation actuelle d'un prix unique pour le homard débarqué. Jusqu'ici, nous n'avons pas dépassé le stade de la discussion.

• (1350)

M. Greg Kerr: D'accord. Je vais peut-être aller un peu plus loin car, si votre industrie veut rester indépendante, la qualité et le prix sont des facteurs fondamentaux auxquels les gouvernements ne peuvent rien faire. Je vais donc poursuivre mes questions concernant la manutention. Le problème est-il aggravé au niveau de la transformation? Vous avez dit qu'il y a, à certains moments, des quantités excessives qui sont livrées. Puis-je supposer, en fonction de ce que vous avez dit, que la transformation peut également nuire à la qualité, surtout quand il y a trop de livraisons en même temps?

M. Denny Morrow: En décembre, nous sommes certainement très heureux de pouvoir vendre une partie de notre homard aux usines de transformation parce qu'il y a un pourcentage de nos prises que nous ne voulons pas écouler sur le marché du homard vivant. La qualité est parfaite pour la transformation. Le fait que les usines puissent nous acheter cette année 6 millions de livres, et parfois même jusqu'à 10 millions de livres, nous permet de retirer ces quantités du marché du homard vivant, où elles auraient pu réduire la qualité générale du produit.

Greg, il y a certaines choses qui sont indépendantes de notre volonté. En cas de mue tardive, une partie du homard n'a pas encore une carapace assez dure lorsque la pêche commence, ce qui le rend plus susceptible d'être endommagé. Nous expédions donc ce homard

aux usines de transformation qui détachent la chair et l'utilisent dans différents produits. Cette chair demeure d'excellente qualité.

Les représentants de Clearwater ont parlé essentiellement du homard vivant. Nous devons veiller à ne pas placer du homard de moindre qualité dans les expéditions destinées à ce marché. Nous l'envoyons donc aux usines de transformation, mais cela ne réduit pas du tout la qualité du produit transformé.

M. Greg Kerr: Très bien. Je ne sais pas si d'autres ont des questions à poser, mais j'en ai une dernière dans ce domaine.

Pour moi, tout cela se ramène à la vente du produit. C'est le marché qui le protège. Nous entendons parler de toutes ces histoires de camions arrêtés à la frontière pendant de longs moments et des douaniers américains qui se montrent particulièrement zélés quand il s'agit de ralentir le passage du produit à la frontière. Si la qualité n'y est pas, c'est vous qui allez en souffrir à la frontière et dans d'autres secteurs du marché.

À votre avis, qu'est-ce qui se passera à l'avenir? Nous ne voulons pas que les stocks des usines de transformation grossissent trop. Dans l'ensemble, vous dites que les stocks sont déjà élevés. Par conséquent, plus vous vendrez de homard vivant, plus la qualité sera élevée. Que pouvez-vous donc recommander pour l'avenir sur le plan des activités conjointes? Compte tenu de la situation économique difficile que nous vivons actuellement, que devrions-nous faire collectivement pour améliorer les choses dans un an ou dans deux, trois ou quatre ans?

M. Denny Morrow: Je ne suis pas la personne la plus indiquée pour vous parler de l'industrie de la transformation et de ce qu'il convient d'y faire.

M. Greg Kerr: D'accord, je comprends.

M. Denny Morrow: J'ai eu des discussions avec des représentants de cette industrie qui souhaitent un ralentissement des livraisons pour qu'ils aient plus de temps. En ce moment, il y a des produits très demandés, mais d'autres le sont moins, ce qui provoque une accumulation des stocks.

Voilà la situation à laquelle il faudrait remédier. Je sais que l'industrie de la transformation de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick a des discussions avec les pêcheurs. On m'a dit du moins que des discussions ont eu lieu. Évidemment, en pleine saison, il est très difficile de parler aux pêcheurs à cause de la forte concurrence qu'il y a parmi eux. Ils sortent tous les jours où il leur est possible de pêcher. Il est même difficile d'aborder avec eux la question des livraisons trop concentrées, de la surcharge des usines de transformation, du risque de voir les prix baisser et de la possibilité de ralentir un peu les opérations. Nous ne pouvons pas avoir ce genre de discussions avec eux.

Nous avons pu le faire une fois. Ian Marshall, de Pêches et Océans Canada, était présent à la réunion tenue là-bas début décembre justement à cause de l'inquiétude que suscitait la situation. Les prises débarquées étaient très abondantes et arrivaient à un rythme accéléré. Le prix étant bas, nous avions peur d'un effondrement. Nous avons réussi à réunir très rapidement quelques-uns des principaux acheteurs et quelques pêcheurs de la ZPH 34 pour en discuter. Nous avons proposé de tenir une téléconférence une semaine à 10 jours plus tard si la situation s'aggravait pour décider s'il y avait lieu de prendre des mesures. Voilà le genre de choses dont nous pourrions nous occuper maintenant et peut-être le printemps prochain.

Comment réunir les membres d'une industrie pour proposer des changements quand la saison bat son plein? C'est vraiment très difficile à faire.

• (1355)

M. Greg Kerr: D'accord.

Le président: Monsieur Weston, vous savez une minute et demie.

M. John Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, PCC): Merci.

Si Bannister et Landy ont pu courir le mille en moins de quatre minutes, je vais sûrement pouvoir poser quatre questions en une minute et demie.

Je vous remercie tous les deux de vous être joints à nous. À titre de député de la circonscription des Olympiques, je voudrais vous demander si vous avez pensé à faire la promotion du homard comme plat des Olympiques.

M. Denny Morrow: Je n'y ai pas pensé, mais c'est certainement une bonne idée.

La Nouvelle-Écosse a fait une campagne de promotion — c'était un premier essai — en Alberta dans la période de Noël. La réaction a été bonne.

M. John Weston: Puis-je vous suggérer de prendre contact avec le COVAN, le Comité d'organisation des Jeux olympiques de Vancouver, pour voir s'il y a des débouchés possibles de ce côté?

Ma deuxième question porte sur la Société d'aide aux entreprises. Le ministre responsable a dit à plusieurs reprises à la Chambre que les conditions ont été assouplies. Avez-vous envisagé cette possibilité? Par ailleurs, est-ce qu'Exportation et Développement Canada accepte d'assurer les comptes débiteurs correspondant aux exportations de homard?

M. Denny Morrow: Je ne le sais pas vraiment. Si vous en aviez parlé à un certain MacDonald ce matin, par exemple, ou si j'avais pu emmener avec moi deux ou trois de nos membres...

Je peux vous affirmer que notre industrie est assez évoluée et qu'elle est capable d'utiliser tous les moyens auxquels elle peut avoir recours. Si de l'aide est disponible, je suis sûr que nos gens sont au courant.

M. John Weston: Notre gouvernement prend des décisions plus rapidement que n'importe quel autre. Il pourrait valoir la peine de vérifier si la SAE et EDC n'ont pas de nouveaux programmes qui pourraient être avantageux pour vous. Vous avez dit qu'il conviendrait peut-être d'examiner la question des droits de douane de 8 p. 100. C'est une chose que nous devrions sans doute signaler.

Parlons du braconnage. La conservation est censée être le premier objectif de la gestion des pêches. Comme nous devons conseiller la ministre, pouvez-vous nous dire si le braconnage a des effets négatifs sur votre industrie? Jusqu'ici, nous n'avons pas entendu grand-chose à ce sujet de la part de nos témoins.

M. Denny Morrow: Nous avons des agents de surveillance et d'exécution parce qu'il y a toujours des gens qui ne veulent pas respecter les règlements. Greg a mentionné les camions retenus à la frontière, il y a deux ou trois ans. Eh bien, pendant un an ou deux, les Américains ont inspecté les expéditions et trouvé ainsi des homards trop petits ou des femelles œuvées. Dans certaines caisses, ils ont même découvert des pierres. Il nous est toujours possible de faire un meilleur travail. Je crois que les pêcheurs sont les premiers à demander une mise en vigueur stricte de la loi. C'est vraiment dans leur intérêt.

La première question à se poser, c'est de savoir si la situation peut s'aggraver davantage. Je pense que c'est tout à fait possible. Si nous faisons de la surpêche, si nous réduisons trop les stocks, la situation peut empirer et même devenir catastrophique. Par conséquent, la conservation reste le premier objectif. En faisons-nous assez à cet égard? Je ne crois pas que ce soit le cas dans la plupart des zones de pêche au homard.

M. John Weston: Je vous remercie.

Le président: Merci beaucoup.

Messieurs, au nom du comité, je voudrais vous remercier de vous être joints à nous aujourd'hui, d'avoir discuté avec nous et de nous avoir fait part de votre avis et de vos recommandations. Encore une fois, merci beaucoup d'avoir pris le temps de venir malgré votre programme très chargé.

Nous allons prendre une courte pause pour être en mesure d'accueillir notre groupe suivant de témoins.

• (1355)

(Pause)

• (1405)

Le président: Merci, messieurs, de vous être joints à nous aujourd'hui.

Monsieur Saulnier, je crois que vous allez passer en premier. Monsieur LeBlanc, vous serez le suivant. C'est bien cela?

M. Hubert Saulnier (président, Union des pêcheurs des Maritimes, Local 9): C'est exact.

Le président: Monsieur Saulnier.

M. Hubert Saulnier: Je vous remercie.

J'apprécie beaucoup le fait que vous soyez venus ici pour connaître notre point de vue et nos préoccupations. C'est vraiment dommage que cette réunion ait lieu aujourd'hui, 1^{er} avril. C'est la deuxième journée de la saison de pêche dans la ZPH 34. Chaque pêcheur peut poser 25 casiers supplémentaires aujourd'hui. Tout le monde est sorti en mer. Nous avons beaucoup de vent depuis une semaine. Quoi qu'il en soit, Roger et moi, qui sommes pêcheurs, avons réussi à venir.

Je suis président du syndicat local 9 de l'Union des pêcheurs des Maritimes. Le syndicat représente les pêcheurs du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse. Je travaille depuis un certain temps sur une proposition. Je dois dire que le sénateur Comeau m'a appelé l'automne dernier pour parler de ce qui se passe dans l'industrie, de ce qu'il y aurait lieu de faire et des mesures qu'il serait possible de prendre pour améliorer la situation. Je dois avouer que lorsque j'ai reçu un appel du sénateur Comeau à Ottawa au mois de décembre, ma première réaction a été de penser: « Dis donc, le premier ministre est à la recherche de gens à nommer au Sénat. »

Des voix: Oh, oh!

M. Hubert Saulnier: J'ai été très déçu. Je m'étais dit que ce serait une sacrée bonne carrière pour moi en ce moment.

Tout d'abord, nous tenons vraiment à remercier le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial qui ont annoncé l'affectation de fonds pour aider le secteur de la pêche au homard à trouver de nouveaux marchés. Cela s'est produit l'automne dernier. La nouvelle nous a été annoncée par M. Kerr et M. Keddy, il y a quelques semaines. La chute des prix du homard au cours de l'automne a mis en évidence l'importance qu'il y a à disposer de renseignements fiables sur le marché dans une région qui dépend très fortement de la pêche au homard.

L'instabilité dans ce domaine a des répercussions sur de nombreux autres secteurs de l'économie de l'ouest de la Nouvelle-Écosse. Les effets négatifs ont été ressentis dans la construction, les ventes de véhicules, le logement et le secteur des services, ce qui est facile à comprendre pour moi. La situation se répercute non seulement sur l'économie régionale, mais aussi sur les recettes fiscales du gouvernement. Elle peut en outre affaiblir l'économie d'autres collectivités tributaires du homard des provinces Maritimes. Nous savons par exemple que ce qui est arrivé l'automne dernier a eu des conséquences sur les pêcheurs de homard de l'Île-du-Prince-Édouard.

Cela m'amène à vous proposer d'étendre votre récente initiative dans le but de renforcer l'industrie à long terme. Il s'agit d'un concept sur lequel je travaille avec le sénateur Comeau depuis décembre dernier. La proposition a l'appui de membres de l'industrie et de députés — M. Kerr et M. Keddy — qui conviennent aussi que cette initiative a des avantages.

Nous en arriverons, je suppose, à parler des droits que nous acquittons pour nos permis. Nous proposons en fait de consacrer une partie de cet important montant annuel versé au Trésor fédéral par les détenteurs de permis de la ZPH 34 — et peut-être aussi de la zone 33, car il serait possible d'envisager de l'associer aussi à cette initiative — à la création d'une agence dirigée par l'industrie dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse. Cette agence engagerait du personnel de recherche qui relèverait d'un conseil d'administration formé de représentants de l'industrie. Le conseil définirait la politique générale et les objectifs de recherche. Une agence dirigée par l'industrie aurait la confiance des pêcheurs et des acheteurs et pourrait donc avoir accès à de précieux renseignements qu'il peut être difficile au gouvernement d'obtenir.

Son objectif serait d'établir des projections locales de la production de homard, de faire des recherches sur les prix et les marchés, d'étudier les questions de transport, etc. Le personnel analyserait les données et proposerait des plans permettant de s'adapter au marché et à des forces économiques qui sont souvent indépendantes de la volonté de l'industrie, comme cela a été le cas l'année dernière. Il est vraiment essentiel de définir les nouvelles possibilités de commercialisation et d'améliorer les conditions d'expédition du homard vivant vers les marchés de consommation.

Parmi les avantages — j'ai dressé une autre liste dans le premier document que j'ai présenté au sénateur Comeau —, il y aurait une industrie rendue plus stable par des recherches et des analyses sûres, ce qui devrait augmenter les recettes, renforcer l'économie locale et accroître les recettes fiscales du gouvernement.

• (1410)

Vous souhaiterez peut-être charger vos économistes d'évaluer les effets, mais je suis persuadé qu'ils aboutiront à la conclusion qu'une industrie plus stable et plus rentable du homard augmenterait les recettes fiscales et compenserait la part des droits de permis consacrée à cette agence.

Le Conseil du Trésor ne devrait pas y voir d'inconvénients parce que les fonds iraient directement de l'industrie à l'agence, plutôt que de sortir du Trésor pour être redistribués à l'industrie. Le gouvernement et l'industrie détermineraient le montant qui serait directement versé à l'agence ou à son conseil d'administration. Il n'y aurait pas de subventions auxquelles nos partenaires de l'ALENA ou les contribuables pourraient s'opposer, puisque le financement serait directement prélevé sur les droits de permis acquittés par l'industrie.

Les ZPH 34 et 33 pourraient servir de zones d'essai. Si elle est couronnée de succès, l'initiative pourrait être étendue à d'autres zones.

Nous espérons que vous trouverez ce concept au moins digne d'examen. Je crois que le projet a été remis en mains propres à Greg Kerr, Gerald Keddy et à la ministre Gail Shea par le sénateur Comeau.

• (1415)

Le président: Merci, monsieur Saulnier.

Monsieur LeBlanc.

M. Roger LeBlanc (secrétaire trésorier, Union des pêcheurs des Maritimes, Local 9): Je m'appelle Roger LeBlanc. Je suis pêcheur et je travaille pour l'Union des pêcheurs des Maritimes. Je siège au conseil de gestion du homard et je suis représentant au port de la ZPH 34. Je représente en gros 80 pêcheurs sur un total de 972.

Pour ce qui est l'agence dont nous parlons, elle serait financée par de l'argent que nous payons déjà. Nous versons environ 890 \$ dont nous voulons récupérer une partie. Nous sommes tous des bénévoles. Je siège au conseil de gestion et j'assume les fonctions de représentant au port à titre bénévole. Par exemple, cette année en novembre, nous avons pris une décision de dernière minute sur la question de savoir si nous irions à la pêche au homard le dimanche. Nous devons y aller. Je représente 80 pêcheurs. Si vous les consultez tous avant d'assister à la table ronde, c'est tout un travail.

Si nous avons cette agence, elle serait responsable de certaines fonctions et pourrait envoyer des lettres d'avance. Nous pourrions engager des étudiants pendant l'été. Je ne crois pas qu'une pêcherie aussi précieuse que la nôtre devrait prendre des décisions de dernière minute. C'est l'un des aspects. L'autre concernait notre limite de casiers. C'est une autre question sur laquelle nous avons dû revenir. Comme l'a dit Denny Morrow, nous avons dû négocier. Nous avons parlé de tout le homard que nous étions censés rapporter en décembre. Je trouve qu'il est parfois difficile de concilier mon travail de bénévole avec mon métier de pêcheur. Une telle agence jouerait vraiment un rôle très important.

En même temps, nous sommes à la recherche de nouveaux marchés. Nous pouvons même faire abstraction des acheteurs pour voir si les choses vont bien pour nous et si nous faisons ce qu'il faut pour conquérir de nouveaux marchés. Nous avons besoin d'aide dans nos opérations. Pour nous, pêcheurs, les choses ne vont vraiment pas bien en ce moment dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse. Beaucoup de problèmes nous attendent à brève échéance. Il y aura de nombreuses décisions à prendre et de nombreuses réunions à tenir. Nous sommes 18 dans le district 34, tous volontaires. Nous ne recevons aucun financement. Aujourd'hui, nos bateaux sont les seuls à quai. Tous les autres sont en mer. J'ai foi dans les pêcheurs que je représente.

Je voudrais mentionner autre chose, dans un domaine tout à fait différent. J'appuie le concept du propriétaire-exploitant. Depuis que j'ai commencé à faire la pêche, j'ai vu mon grand-père et mon père, puis mon père et moi et maintenant moi et mon fils travailler sur notre bateau. Je crois très fort à cette notion de propriétaire-exploitant. C'est un autre grand problème que nous avons dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse.

Cette agence nous aiderait énormément. Nous espérons vraiment qu'elle se concrétisera à l'avenir.

Le président: Merci, monsieur LeBlanc.

Monsieur MacAulay.

L'hon. Lawrence MacAulay: Je voudrais tout d'abord vous remercier d'avoir pris le temps de venir nous parler de votre situation en dépit du programme très chargé que vous avez déjà. Vous cherchez à gagner votre vie dans une période difficile.

Monsieur LeBlanc, vous dites que vous croyez fortement à la notion du propriétaire-exploitant dans le domaine des pêches. J'y crois, moi aussi, mais je voudrais savoir si vous considérez qu'il y a lieu de combiner deux permis. Est-ce à cela que vous voulez en venir?

• (1420)

M. Roger LeBlanc: Non. Je me souviens, quand j'étais petit, que nous avions beaucoup de dragueurs amarrés à notre quai. Aujourd'hui, il n'en reste que quelques-uns, qui appartiennent tous à des sociétés. Nous avons toutes sortes de dragueurs de pétoncles. Et c'est encore la même chose: ils appartiennent tous à des sociétés.

Le district 34 est l'une des plus grandes pêcheries indépendantes qui restent. Nous la voyons constamment se détériorer, jour après jour. Nous sommes en train de la perdre.

Je vais vous dire où je veux en venir. Après la décision rendue dans l'affaire Donald Marshall, le prix de l'équipement a grimpé. Certains des pêcheurs qui possédaient des dragueurs et des quotas les ont vendus au gouvernement pour permettre aux Autochtones d'aller à la pêche dans notre district. Pour obtenir des concessions fiscales, ils y ont fait des acquisitions. Maintenant, grâce aux accords de fiducie, une fois que 51 p. 100 de notre pêcherie appartiendra aux sociétés, nous serons finis. Comme cela s'est produit sur la côte ouest, nous n'aurons plus un mot à dire à la table de négociation. Pour le moment, nous sommes encore des pêcheurs indépendants. Nous pouvons nous asseoir autour de la table et négocier un marché équitable. Toutefois, si les permis changent de main — ce qui devrait être contrôlé, mais qui ne l'est pas encore —, nous serons très vite liquidés.

Pour nous, dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, c'est vraiment important. C'est ce qui nous permet de tenir dans l'industrie. Voilà pourquoi je suis tellement en faveur des propriétaires-exploitants. Au début, si on vendait quelque chose aux pêcheurs autochtones, on était censé quitter l'industrie. Mais ce n'était pas vrai parce qu'ils ont envahi notre pêcherie.

Avec l'évolution actuelle des accords de fiducie, nous ne resterons pas indépendants pendant très longtemps. Nous voyons les choses se détériorer de jour en jour.

L'hon. Lawrence MacAulay: On peut donc dire que le regroupement des pêches vous inquiète beaucoup.

M. Roger LeBlanc: C'est exact.

L'hon. Lawrence MacAulay: Que pensez-vous du contingent individuel transférable ou CIT pour les bateaux?

M. Roger LeBlanc: Je n'ai rien à dire à ce sujet parce que je ne pêche pas le poisson de fond.

L'hon. Lawrence MacAulay: Non, je parle de la pêche au homard.

M. Roger LeBlanc: Non, je ne crois pas que ce serait bon.

L'hon. Lawrence MacAulay: Je vous demande simplement de le dire pour que ce soit consigné au compte rendu. C'est ce qui se passe ici, et c'est ce que nous voulons.

Hubert, vous avez parlé dans votre exposé de mesures prises l'automne dernier. Au sujet de la nouvelle agence, vous avez dit que vous acquitteriez les droits de permis, dont une partie pourrait ensuite être restituée pour l'agence, ce qui permettrait d'éviter les

contestations commerciales. Je voudrais que vous nous en disiez davantage à ce sujet. À votre avis, que s'est-il passé l'automne dernier et quelles ont été les conséquences pour l'industrie?

M. Hubert Saulnier: Le sénateur Comeau avait demandé ce qu'il pouvait faire pour aider l'industrie. Nous savons bien qu'Ottawa ne peut pas émettre un chèque de 5 000 \$ à l'ordre de chaque pêcheur. Cela serait contraire aux dispositions de l'accord de libre-échange et de tout le reste. Le sénateur a mentionné certaines choses. Qu'en est-il des droits de permis? Les pêcheurs paient 1 890 \$ pour un permis de pêche au homard dans la ZPH 34. Dans les autres ZPH, les droits s'échelonnent entre 100 \$ et 250 \$. La différence est énorme. Il a demandé ce qui arriverait si on essayait de réduire les droits de moitié.

L'hon. Lawrence MacAulay: Vous voulez réinvestir la différence.

M. Hubert Saulnier: Oui, j'y viens tout de suite.

Il a donc parlé de réduire les droits de moitié. J'ai répondu que ce serait génial et que chaque titulaire de permis pourrait ainsi épargner 900 \$. Ce serait vraiment très bien, mais nous aurions encore le même problème: le manque de représentation. Il n'y aurait toujours rien pour faire la promotion du produit.

J'ai demandé à M. Comeau si Ottawa serait disposé à réduire les droits du permis de moitié parce que nos droits sont beaucoup trop élevés par rapport à ceux des autres zones. Pourquoi ne pas maintenir les 1 890 \$ versés à Ottawa, qui pourrait à son tour en utiliser 50 p. 100 en moyenne pour financer un bureau dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, avec du personnel rémunéré, une secrétaire, des travailleurs sur le terrain et des étudiants qui seraient engagés l'été pour faire des enquêtes sur les objectifs de l'industrie?

Roger a mentionné le fait que nous devons prendre une foule de décisions à la dernière minute. Nous devrions avoir un moyen de prendre contact avec les pêcheurs pour savoir ce qu'ils pensent d'une éventuelle fermeture de la pêche le dimanche pendant cette saison. Nous n'avons aucun moyen de le faire. Pêches et Océans Canada ne peut pas le faire non plus.

Voilà donc en quoi consistaient nos intentions. J'espère que cela répond à votre question.

• (1425)

L'hon. Lawrence MacAulay: Vous avez également parlé de commercialisation et vous avez dit que cela pourrait même faire disparaître quelques-uns des établissements de transformation de la région. Pouvez-vous donner plus de détails ce sujet?

M. Hubert Saulnier: Il ne s'agit pas du tout de faire disparaître des établissements de transformation. Nous voulons collaborer avec ces établissements et avec les acheteurs. Ils font tous partie de l'industrie et de ce dont nous avons besoin. Nous devons par ailleurs essayer de faire la promotion de notre produit. C'est un bon produit dont personne ne fait actuellement la promotion.

L'hon. Lawrence MacAulay: En fait, l'agence que vous proposez serait surtout un organisme de promotion qui ferait mieux connaître votre produit et qui représenterait aussi les pêcheurs, peut-être même à des rencontres comme celle-ci. Est-ce bien cela?

M. Hubert Saulnier: Oui.

L'hon. Lawrence MacAulay: Vous n'auriez pas alors à laisser votre bateau amarré au quai pour venir dire aux politiciens ce qu'ils devraient faire.

M. Hubert Saulnier: Nous pourrions vous en parler, mais...

L'hon. Lawrence MacAulay: Nous le savons. Vous l'avez fait.

M. Hubert Saulnier: Je crois que la promotion est importante. Nous en avons fait beaucoup à bord d'une camionnette d'une demi-tonne l'automne dernier. C'était une énorme promotion.

L'hon. Lawrence MacAulay: Quelles en ont été les effets?

M. Hubert Saulnier: L'effet a été vraiment remarquable dans la région de Halifax. Beaucoup de gens se sont mis à acheter un produit qu'ils craignaient toujours d'acheter auparavant à cause du prix très élevé. Les gens pensaient qu'il s'agissait d'un produit de luxe. Maintenant qu'il était abordable, ils en ont acheté, l'ont trouvé délicieux et sont allés en racheter encore.

John a mentionné quelque chose au sujet des Olympiques. Oui, nous avons besoin de quelqu'un qui puisse faire la promotion de notre produit. Cela profiterait aussi bien aux pêcheurs qu'aux acheteurs.

L'hon. Lawrence MacAulay: Depuis quelques années, tous les gouvernements semblent s'en prendre aux pêcheurs en imposant toutes sortes de droits. Qu'en pensez-vous? On a l'impression que c'est de plus en plus coûteux par suite des mesures que Pêches et Océans Canada impose aux pêcheurs. Ces mesures les obligent constamment à payer de leur poche.

M. Hubert Saulnier: Les droits ont commencé à augmenter depuis 1996, avec l'introduction de la gestion communautaire dans le cas du poisson de fond. Les frais n'ont pas cessé de monter depuis. Je fais aussi la pêche au poisson de fond au filet maillant pendant l'été. Nous devons avoir à bord un observateur qu'il faut payer 325 \$ par jour. Cela réduit la valeur des prises.

Il y a aussi une vérification à quai qui devient de plus en plus rigoureuse. Auparavant, elle s'appliquait après un certain pourcentage. Aujourd'hui, elle se fait presque à 100 p. 100. Il y a en outre les droits de permis et tout le reste. L'année dernière, je pouvais appeler une entreprise de vérification trois heures avant de partir. Maintenant, je dois appeler six heures d'avance pour avertir que je sors pêcher. Cela signifie que le gouvernement s'est déchargé dans une grande mesure de ses frais sur l'industrie.

L'hon. Lawrence MacAulay: Nous avons entendu ici beaucoup de commentaires négatifs au sujet de la vérification à quai.

Ce n'est pas notre domaine, mais, de toute évidence, vous vendez du homard et essayez d'en tirer le meilleur prix possible. La question des installations de stockage s'est posée. Elle a été portée à mon attention bien avant notre arrivée ici. Le homard est évidemment un mets délicat, mais comme d'énormes quantités sont débarquées en même temps, vous n'obtenez pas le plein rendement sur votre investissement.

Croyez-vous que les installations de stockage sont suffisantes? Sont-elles adéquates? Si elles sont insuffisantes, devrions-nous en avoir d'autres? À qui devraient-elles appartenir? Comment faudrait-il les exploiter? Devraient-elles être réservées aux établissements de transformation? Faudrait-il constituer des coopératives? Le homard devrait-il appartenir aux pêcheurs? Comprenez-vous que je veux dire?

M. Hubert Saulnier: Oui.

L'hon. Lawrence MacAulay: Des pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard m'ont abordé à plusieurs reprises pour me dire qu'ils ont besoin d'une installation de stockage. Ils n'ont rien contre les établissements de transformation. Ils veulent simplement pouvoir faire des livraisons ordonnées de leur homard.

M. Hubert Saulnier: Oui, il s'agit de faire correspondre les livraisons à la demande du marché.

L'hon. Lawrence MacAulay: À qui appartiendrait cette installation?

M. Hubert Saulnier: Comme Roger, je suis un partisan de la libre entreprise. Si des pêcheurs veulent avoir leurs propres installations de stockage, ils devraient avoir le droit d'en posséder. Le problème, c'est que certains pêcheurs prennent très bien soin de leur produit aussi bien à bord de leur bateau qu'à terre, mais que d'autres ne le font pas.

Je crois que M. Morrow a parlé d'un système à deux prix. Roger et moi vendons nos prises tous les jours. Nous offrons tous les jours un produit de première qualité. Il y en a d'autres qui gardent leur homard dans des caisses pendant quelques mois. Ils sont alors en mauvais état, mais les acheteurs paient quand même le prix fort pour les avoir.

• (1430)

L'hon. Lawrence MacAulay: En fin de compte, cela nuit aussi au prix que vous pouvez vous-même obtenir.

M. Hubert Saulnier: Oui, c'est ce qui arrive. Il n'y a pas de raison pour qu'il en soit ainsi.

L'hon. Lawrence MacAulay: Je vous prie d'accepter mes excuses. J'ai dépassé mon temps de parole.

Merci beaucoup.

M. Greg Kerr: Vous avez vraiment l'air de le regretter.

L'hon. Lawrence MacAulay: Merci beaucoup de vous être joints à nous.

Le président: Merci.

Monsieur Blais.

[Français]

M. Raynald Blais: Merci beaucoup, monsieur le président.

Bonjour, messieurs LeBlanc et Saulnier.

J'aimerais tout d'abord préciser une chose à l'intention de M. MacAulay. Vous avez posé une question au sujet de l'augmentation des coûts gouvernementaux ou du ministère. J'ai compris qu'on vous avait répondu que c'était en 1993. Or c'est votre gouvernement qui était en place à ce moment.

[Traduction]

L'hon. Lawrence MacAulay: Ce n'est pas moi qui l'ai dit, c'est lui.

[Français]

M. Raynald Blais: Je voulais simplement le rappeler, soit dit en passant.

[Traduction]

L'hon. Lawrence MacAulay: Tous les gouvernements l'ont fait.

[Français]

M. Raynald Blais: Revenons à la proposition que vous avez faite. Je présume que vous en avez d'autres, mais vous avez voulu mettre l'accent sur celle-là, que vous jugez particulièrement importante. J'aimerais comprendre pourquoi cela représente une priorité pour vous. Il est question d'un projet-pilote et d'une agence dans un secteur particulier, mais quelle en est l'ampleur?

On sait très bien qu'une campagne d'information ou une agence quelconque peuvent avoir une petite, moyenne ou grande portée. J'aimerais que vous nous expliquiez ce que cela représente pour vous. Quel est le mandat de cette expérience-pilote? S'échelonne-t-elle sur deux ou trois ans?

[Traduction]

M. Hubert Saulnier: Nous envisageons un projet à long terme. J'espère obtenir un projet pilote d'au moins cinq ans. Encore une fois, plutôt que de réduire les droits de permis, je préférerais que l'argent serve à cette fin.

L'argent permettrait de louer un local dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, de payer le loyer et l'électricité et d'engager du personnel. Nous aurions besoin d'une petite salle de conférence parce qu'il nous faudra un conseil d'administration comprenant des représentants des pêcheurs et, nous l'espérons, quelques acheteurs de homard. Les acheteurs font partie de la solution. Nous envisageons d'engager une secrétaire et quelqu'un pour tenir les livres, mettre de l'ordre, s'occuper des papiers, du télécopieur, etc.

J'aimerais pouvoir engager une seule personne qui assisterait celui ou celle que nous chargerons de diriger l'agence. Je ne sais pas quel titre lui donner. Je vais donc simplement parler d'une agence. Cette personne y serait en permanence. Les membres des équipages ont souvent des préoccupations dont ils ne peuvent parler à personne. Nous espérons qu'avec cette agence, ils pourront s'adresser à quelqu'un s'il y a un incident ou un problème particulier. Ils pourraient se rendre au bureau de l'agence et y trouver quelqu'un pour discuter de la question qui les intéresse.

Le projet pourrait même aller plus loin. Nous pourrions engager des étudiants pendant l'été pour faire des enquêtes et interroger les pêcheurs sur ce qu'il serait possible de faire pour améliorer la situation.

[Français]

M. Raynald Blais: Peut-on dire que cette proposition découle de cette espèce de vacuum? C'est le seul mot qui me vient à l'esprit. À la limite, vous êtes déjà responsables, vous agissez déjà de façon responsable, mais c'est comme si vous aviez pris la place de quelqu'un d'autre qui aurait normalement dû faire ce travail au départ. En principe, le travail de promotion devrait déjà être fait.

M. Hubert Saulnier: Oui.

M. Raynald Blais: Alors, on pourrait demander d'augmenter les moyens de ceux qui font ce travail. Le fait que vous le demandiez afin de garder un certain contrôle en la matière implique que le travail qui devrait être fait n'est pas accompli actuellement.

M. Hubert Saulnier: Si la promotion est faite par les acheteurs...

[Traduction]

Je vais poursuivre en anglais, si vous n'y voyez pas d'inconvénient.

[Français]

M. Raynald Blais: Ça ne me dérange pas.

[Traduction]

M. Hubert Saulnier: Si les acheteurs s'occupent de la promotion, il ne faut pas perdre de vue que les pêcheurs ne leur font pas confiance au sujet de ce qu'ils obtiennent pour leur produit, des frais de transport, etc. Ils ne sont jamais sûrs que les acheteurs leur disent la vérité.

L'agence travaillerait au nom de chacun des titulaires de permis des zones 34 et 33.

Je crois que les pêcheurs auraient beaucoup plus confiance dans ce que ferait le bureau, l'organisme, l'agence — quel que soit le nom retenu — que dans l'action d'acheteurs chargés de faire la promotion. Si l'agrément du Marine Stewardship Council devient obligatoire, qui va payer pour cela? Nous aimerions être dans le

coup. Nous aurons sans doute à établir la traçabilité des produits exportés à l'Europe d'ici janvier 2010. Encore une fois, qui va payer? Si c'est l'acheteur, pourrions-nous lui faire confiance?

Cette agence serait le porte-parole des pêcheurs. Elle publierait tous les mois ou tous les deux mois un bulletin qui serait distribué à l'industrie pour l'informer de ce qui se passe. Je crois que nous devons rétablir la confiance.

• (1435)

[Français]

M. Raynald Blais: Si je comprends bien, vous avez imaginé une solution — et vous avez sûrement dû en discuter avec votre groupe ainsi qu'avec d'autres personnes — et elle est liée au fait que de façon générale, l'indépendance est ce qui est primordial, essentiel pour vous.

[Traduction]

M. Hubert Saulnier: Oui.

[Français]

M. Raynald Blais: Je ne parle pas d'une autre forme d'indépendance, ce qui serait un autre débat. Vous voulez être partie prenante aux décisions, mais de façon très particulière. Vous voulez être indépendants, de façon à ne pas subir les décisions, mais vous voulez participer à celles-ci.

M. Hubert Saulnier: Oui, c'est exact.

[Traduction]

C'est exact. Il est très difficile d'amener de jeunes pêcheurs à prendre position en ce sens. Roger est probablement l'un des plus jeunes. Ce document — le premier que nous ayons préparé — a été approuvé par toutes les associations de pêcheurs de la ZPH 34. Ashton Spinney — que vous avez rencontré ce matin — a approuvé cette proposition, de même que Wayne Spinney, au nom de la Bay of Fundy Inshore Fishermen's Association, Roger, pour l'Union des pêcheurs des Maritimes, Bernie Berry, pour la Yarmouth County Fixed Gear Association, et moi-même, au nom du Fundy Fixed Gear Council.

[Français]

M. Raynald Blais: Malheureusement, mon temps de parole est presque terminé.

Y a-t-il d'autres solutions à court terme que vous voudriez voir le gouvernement fédéral adopter, des solutions qui vous seraient profitables dans la situation actuelle et dans celle qui est à prévoir? Y a-t-il autre chose que nous pourrions faire?

[Traduction]

M. Hubert Saulnier: Pour le moment, nous ne demandons qu'un financement à court terme pour établir un plan d'affaires. La prochaine saison commence dans huit mois. Si ce projet est approuvé à Ottawa, il faudra du temps pour le mettre en œuvre. Par conséquent, en ce moment, nous voulons simplement assez de fonds pour élaborer un plan d'affaires, chercher un local, mettre les choses en marche et voir si c'est faisable.

Le président: Je vous remercie.

Monsieur Stoffer.

M. Peter Stoffer: Merci, monsieur le président.

Messieurs, je tiens à vous remercier spécialement d'avoir renoncé à la pêche aujourd'hui pour venir nous parler.

Monsieur, combien de casiers chaque bateau est-il autorisé à avoir à bord dans les ZPH 34 et 33?

M. Roger LeBlanc: Nous avons droit à 375 casiers à l'ouverture de la pêche à l'automne et à 25 le 1^{er} avril. L'année précédente, nous pouvions en emporter 375, ainsi que 25 le 1^{er} février et 25 le 1^{er} avril. Nous en avons donc 25 de moins cette année.

M. Peter Stoffer: Sauf erreur, la ZPH 34 a le plus grand nombre de casiers par bateau de toutes les zones. Est-ce exact?

M. Roger LeBlanc: C'est exact.

M. Peter Stoffer: Je me souviens d'avoir posé cette question au ministre, il y a environ deux ans. N'est-ce pas l'une des raisons pour lesquelles les droits du permis sont supérieurs à ceux des autres zones? Par exemple, l'Eastern Shore a une limite de 250 casiers par bateau. La vôtre est de 375.

Je n'essaie pas de justifier les droits qui vous sont imposés, mais n'est-il pas raisonnable de penser que plus vous emportez de casiers, plus les droits sont élevés?

M. Roger LeBlanc: Non, parce que certaines zones ont une limite de casiers inférieure à la nôtre, mais des prises supérieures.

M. Peter Stoffer: Allez-y.

M. Hubert Saulnier: J'ai ici un document. Nous avons eu un entretien avec Kevin Stringer en mars dernier, à l'occasion du congrès de l'Union des pêcheurs des Maritimes, qui a eu lieu à Moncton. Il avait dit que les droits actuels étaient fondés sur le prix du marché de la période 1990-1993 et n'avaient rien à voir avec le nombre de casiers. Il a ajouté qu'il était nécessaire de réexaminer cette situation et qu'il faudrait trois ans pour tout arranger. Un document expliquant les différents moyens de fixer les droits devrait être publié l'automne prochain.

Par conséquent, Kevin Stringer, qui était le directeur général l'année dernière, a bien précisé que les droits feraient l'objet d'un examen.

• (1440)

M. Peter Stoffer: Je vous remercie.

Comme vous le savez, Pêches et Océans Canada autorise depuis un certain temps un système de jumelage destiné à réduire vos frais. Si vous avez droit à 375 casiers par bateau, un autre capitaine peut se joindre à vous à bord de votre bateau en emportant la moitié de ses casiers, de façon que vous puissiez aller à la pêche ensemble.

Je voudrais juste savoir, puisque vous appuyez si fort la notion de propriétaire-exploitant, si l'Union des pêcheurs des Maritimes est en faveur du système de jumelage.

M. Roger LeBlanc: Le système de jumelage actuel permet, si deux titulaires de permis vont à la pêche ensemble, d'emporter à bord 565 casiers. Nous sommes persuadés que c'est un bon système. Nous craignons cependant, si notre limite de casiers est ramenée à 300 et que le système de jumelage permette d'en emporter 600 sur un seul bateau — les choses semblent s'orienter dans cette direction —, la situation ne serait plus équitable pour les indépendants qui seraient limités à 300 casiers. Ils seraient presque obligés d'acheter un second permis. Les bateaux sont assez grands pour cela. Bref, nous sommes en faveur du système de jumelage avec une limite de 565 casiers, mais non une limite doublée.

M. Peter Stoffer: Très bien.

J'ai deux autres questions à poser. Nous n'avons rien entendu aujourd'hui au sujet des effets de l'assurance-emploi sur vos pêcheurs. Pourtant, la question semblait revêtir une énorme importance pour les pêcheurs des îles de la Madeleine et de l'Île-du-Prince-Édouard. Pouvez-vous nous dire à quel point l'assurance-emploi compte pour vos pêcheurs?

Ma dernière question porte sur les accords de fiducie. Personne n'a jamais réussi à me donner le nombre exact quand j'ai essayé de savoir combien d'accords de fiducie ont été conclus à l'égard de la ZPH 34. Avez-vous un chiffre approximatif? Pouvez-vous nous donner une idée du nombre d'accords actuellement en vigueur? Comme vous le savez, l'ancien ministre Hearn avait fixé un délai d'un certain nombre d'années après lequel les accords de fiducie devaient prendre fin.

J'aimerais donc que vous nous donniez, si possible, des renseignements sur l'assurance-emploi et sur les accords de fiducie.

M. Roger LeBlanc: Je ne voudrais pas être cité, mais d'après ce que j'ai entendu au cours de différents entretiens, il existe toutes sortes d'accords de fiducie. En gros, leur nombre serait d'environ 300.

L'assurance-emploi est très importante pour nous. Dans certaines années, nos membres d'équipage gagnent entre 30 000 \$ et 40 000 \$, mais, cette année, il leur faudra beaucoup de chance pour atteindre 12 000 \$ à 15 000 \$. Les familles sont durement touchées. C'est vraiment dommage qu'il faille parler d'argent, mais quand il y en a en abondance, ce sont les partenariats qui manquent à l'appel. Les problèmes familiaux ont une très grande importance pour nous. Nous avons vraiment besoin des prestations dans notre région, parce que c'est la seule chose qui nous reste. Nous n'avons pas de grandes industries, et la pêche est notre gagne-pain. Sans l'assurance-emploi, l'industrie de la pêche aurait déjà disparu.

On peut bien dire qu'il faut un capitaine et un bateau, mais sans machines à l'arrière, sans équipage, il n'y a pas de pêche. On ne peut pas sortir en mer tout seul.

M. Peter Stoffer: Je vous remercie.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Kamp.

M. Randy Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission, PCC): Merci, monsieur le président. Je vais commencer, puis je céderai la parole à M. Kerr ou à un autre de mes collègues, s'ils ont des questions à poser.

Je remercie les témoins de s'être joints à nous aujourd'hui. Je sais que vous avez dû faire un sacrifice pour venir au lieu d'aller à la pêche. Nous vous en sommes reconnaissants.

L'un des témoins que nous avons entendus ce matin a parlé de la « structure défaillante » de l'industrie et a été assez négatif quant à l'organisation du secteur et de l'ensemble de la chaîne de valeurs. Que pensez-vous de ces commentaires? Croyez-vous que l'industrie marche bien et a juste besoin de petites améliorations, ou bien pensez-vous qu'une refonte majeure est nécessaire?

M. Roger LeBlanc: Je vais à la pêche et je vends mes prises tous les jours. J'ai un bon produit frais, qui est censé être livré au marché chaque jour. Ce qui me dérange énormément, c'est quand mon voisin garde ses prises jusqu'à ce que le prix monte suffisamment. Cette année, j'ai obtenu 3,25 \$ pour mon homard, tandis que mon voisin a obtenu 8 \$ pour un produit de médiocre qualité. Lorsqu'il a vendu ce homard à 8 \$ la livre, il avait à sa porte non un acheteur, mais plusieurs. Il a donc pu vendre tout ce qu'il avait. Ce même jour, il n'est pas sorti en mer. De mon côté, je suis allé à la pêche, mais je n'ai pas pu tirer de mon homard le même prix qu'il a réussi à obtenir. La qualité n'y était pas, mais il affirmait le contraire à cause du tout-puissant dollar.

Le pêcheur indépendant qui va à la pêche et vend son homard tous les jours est puni chaque fois. Par conséquent, ce n'est pas un bon système.

•(1445)

M. Randy Kamp: Vous seriez donc d'accord pour dire que l'industrie a besoin d'une réforme structurelle, qu'il s'agisse d'un système à deux ou à plusieurs prix ou d'un autre régime récompensant la qualité?

M. Roger LeBlanc: Oui. L'automne dernier, les prix étaient en chute libre. Nous avons eu un certain nombre de téléconférences. Ils ont dit que si nous ne réduisions pas la pêche vers la mi-décembre, nous aurions peut-être à rester amarrés au quai parce qu'ils avaient l'intention de baisser le prix à 2 \$. Chose surprenante, ces gens ont tenu le coup à cause du tout-puissant dollar et ont pu obtenir un prix de 8 \$. Ainsi, la confiance s'établissait entre acheteurs et pêcheurs, après avoir été longtemps absente. Je crois que ce qui s'est passé l'automne dernier a encore une fois inversé la situation.

M. Randy Kamp: Diriez-vous qu'il y a trop de capacité dans la ZPH 34, qui compte près d'un millier de titulaires de permis, ainsi que dans la ZPH 33? Croyez-vous qu'il y a trop de bateaux qui prennent trop peu de homard?

M. Roger LeBlanc: Je ne crois pas qu'il y ait trop de bateaux. Dans le premier mois, nous avons pris trop de homard pour les approvisionnements que nous avions. Je ne sais pas s'il y a un moyen de contrôler la situation.

La zone 34 est l'une des plus grandes. En ce moment, la flotte est divisée. L'effort supplémentaire dans les secteurs d'où vient le homard... Nous avons l'habitude de rentrer au port tous les jours. Depuis quelques années, la plupart des bateaux ont de l'éclairage. Ils peuvent pêcher 24 heures sur 24, alors que c'était impossible auparavant. Je ne crois même pas que ce soit permis, mais ils ont des projecteurs qui leur permettent de travailler sans arrêt. Les bateaux partent avec deux équipages à bord.

C'est ce qui est arrivé dans le cas de la pêche aux pétoncles. Nous avons une bonne pêcherie mais, compte tenu de l'effort déployé maintenant, je crois bien qu'il y a trop de bateaux. Il faudrait imposer des contrôles. À titre de propriétaire-exploitant, je sors le matin et rentre à la tombée de la nuit, mais la plupart des autres restent en mer pendant quatre ou cinq jours. Le homard que je rapporte est d'une qualité différente. Mais voilà, je suis puni pour mon effort supplémentaire.

M. Randy Kamp: Très bien. Je vous remercie pour ces renseignements et ces conseils.

Une seule autre question, puis je cède la parole à quelqu'un d'autre.

Le rapport du Conseil pour la conservation des ressources halieutiques comprenait un chapitre sur le contrôle de la conformité. Il parle d'activités illicites qui ont fait l'objet de discussions au cours des consultations et des réunions tenues, comme la pêche hors saison, les casiers non conformes, les homards trop petits, la possession de femelles œuvées, etc. Croyez-vous que ces problèmes se retrouvent aussi dans la ZPH 34?

M. Roger LeBlanc: À ma connaissance, c'est un grand problème. Comme je l'ai déjà dit, je fais du travail bénévole et représente les pêcheurs du mieux que je peux. Je crois à ce que je fais. Mais, cette année, d'après ce que je crois et la façon dont nous avons perdu les dimanches et les 25 casiers, j'ai été visé le deuxième jour de la saison. J'ai perdu 72 casiers dans une nuit. Avant d'avoir remplacé ces 72 casiers et les stocks et avant d'avoir payé mon équipage, j'avais perdu 50 000 \$ juste en représentant les pêcheurs.

Tout cela est dû à la pêche illégale. C'est la raison pour laquelle nous avons été visés. Nous avons beaucoup de pêche illégale dans

notre coin, la baie Sainte-Marie. Pêches et Océans Canada sévit, ce qui fait que la situation s'améliore. Il n'en reste pas moins que si je dis quelque chose ou essaie de représenter mes pêcheurs, je suis visé moi aussi.

Chez nous, le marché noir est un vrai problème.

M. Randy Kamp: C'est intéressant, et c'est bon à savoir.

Monsieur Saulnier, ou peut-être devrais-je dire sénateur Saulnier, avez-vous quelque chose à ajouter?

M. Hubert Saulnier: Sénateur Saulnier, j'aime ça. Ça sonne bien, vous ne trouvez pas?

M. Randy Kamp: Vous avez bien raison.

•(1450)

M. Hubert Saulnier: Oui, au sujet de la pêche illégale, nous sommes tellement nombreux qu'il est très difficile d'agir. Dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, il y a tant d'îles tout autour de la province qu'il est presque impossible pour Pêches et Océans Canada de contrôler toutes les opérations illicites qui se déroulent. Nous savons que cela se fait, mais il est très difficile de connaître l'étendue de ces opérations. Il faut cependant admettre que Pêches et Océans Canada a pris des mesures pour essayer de remédier autant que possible à la situation.

M. Randy Kamp: C'est très bien. Merci beaucoup.

Il reste du temps, monsieur Kerr.

M. Greg Kerr: Je vous remercie d'être venus à cette réunion. Je sais que vous auriez préféré être dans votre bateau, mais vous êtes ici en ce moment. Je trouve que vous avez été très francs, ce qui ne me surprend pas du tout.

Pour revenir à la proposition dont vous avez discuté avec le sénateur Comeau — l'autre sénateur —, je crois qu'il est important de penser à ce qui s'est passé l'automne dernier. Nous avons tenu des réunions avec beaucoup d'entre vous, dans tous les secteurs de l'industrie, pour connaître les problèmes, les pressions qui s'exercent et les mesures à prendre. Je dois signaler que ces réunions ont été très calmes et très cordiales. Il est certain, par ailleurs, que tout le monde était très inquiet au sujet des équipages, de l'assurance-emploi et de tout le reste. Les gens étaient préoccupés par la situation du crédit, et la province prenait des mesures pour essayer d'atténuer les tensions. Les gens se sont montrés très intéressés par l'initiative de commercialisation. C'est principalement dans ce domaine que des efforts ont été déployés.

Je veux simplement signaler que lorsque certains ont avancé l'idée de la réduction des droits, ce sont les membres de votre industrie qui ont reculé en disant que, plutôt que de récupérer cet argent, ils préféreraient qu'il soit investi dans un projet. Permettez-moi de dire, pour que tout soit bien clair, que cette proposition en est encore aux tout premiers stades. Il y a d'autres aspects pouvant être améliorés. Vous parlez de surveillance et de contrôle. Je constate que toutes sortes d'idées ont été avancées. Y a-t-il autre chose que vous voudriez ajouter, à part ce que vous avez déjà signalé, pour établir que ce projet assurerait un important progrès? Ce n'est pas tant que vous payez des droits excessifs. C'est un fait, nous le comprenons, même s'il y a peut-être une raison. Toutefois, en cas de réduction de ces droits, vous préférez que la différence soit réinvestie dans l'industrie. Voilà un groupe que vous allez devoir convaincre. Pourquoi ce projet sera-t-il avantageux pour tout le secteur?

M. Hubert Saulnier: Premièrement, la ZPH 34 n'a pas de porte-parole. Je représente une trentaine de pêcheurs, qui sont tous dans le même bateau. Nous avons besoin d'une voix unanime, qui représente tous les pêcheurs de la ZPH 34 qui veulent prendre part au processus décisionnel.

Cela est tout nouveau. Le projet n'est pas encore structuré, mais je suppose que si nous avons la bonne personne à la tête de cette agence, une personne qui ferait la promotion de l'industrie et formulerait des recommandations visant à la renforcer, ce serait vraiment avantageux.

Nous ne nous attendons pas à ce que cette agence nous fasse des recommandations sur la façon de pêcher ou sur le nombre de casiers à utiliser. Cela relève de la ZPH 34. Toutefois, nous avons des réunions avec les responsables de la ZPH 34. Il y a des mesures à prendre, par exemple au sujet de l'évaluation préalable du Marine Stewardship Council, de la qualité et des marchés. Le conseil d'administration de la ZPH pourrait expliquer à l'agence le travail à faire pour nous. Encore une fois, l'agence représenterait tous les titulaires de permis, ce qui favoriserait la confiance.

Nous espérons que vous vous intéresserez à cette proposition pour que nous puissions fournir plus de... Nous ne sommes qu'un groupe de pêcheurs — et de sénateurs ou de futurs sénateurs — sans instruction qui essaient de faire de leur mieux.

M. Greg Kerr: Je vous remercie.

M. Hubert Saulnier: J'espère que vous ne m'oublierez pas.

M. Greg Kerr: D'accord.

M. Roger LeBlanc: Nous sommes obligés d'aller hors du secteur pour obtenir de l'aide. C'est un peu comme des gens qui seraient dans la forêt et qui doivent en sortir pour arriver à se situer. Cette agence n'aurait pas pour but de tout diriger. Nous voulons que les gens de l'extérieur sachent où nous voulons en venir et nous souhaitons recruter quelques bons éléments. Je crois que nous pourrions ainsi être très bien représentés.

Ce serait un progrès pour nous. Dans le temps, nous nous disions qu'il suffisait d'aller à la pêche. Si j'avais dit à mon grand-père que j'ai besoin d'une serviette pleine de documents pour aller à la pêche, il m'aurait jugé fou à lier. Mais nous avons besoin de gens instruits pour défendre nos intérêts et nous représenter. Il y a une foule de réunions auxquelles nous ne pouvons pas assister, mais où nous pourrions être représentés. Ce sont de très importantes réunions auxquelles nous ne pouvons pas aller. Je n'ai pas l'impression que ce soit fait exprès, mais beaucoup de réunions sont organisées en décembre, pendant la période où nous devons absolument gagner notre vie. Nous ne pouvons donc pas y aller. Si nous pouvions y être représentés, ce serait un grand pas en avant pour nous.

• (1455)

M. Hubert Saulnier: Puis-je aborder un autre point?

Le président: Allez-y.

M. Hubert Saulnier: Nous donnons l'impression de demander de l'argent au gouvernement. Supposons qu'ils nous restituent 1000 \$ comme contribution à cette agence. Si celle-ci peut faire la promotion du produit et conquérir quelques marchés à l'étranger, si cela pouvait nous permettre de vendre notre homard à 25 cents de plus la livre — ce n'est vraiment pas un montant excessif —, avec 40 000 livres par an de produit débarqué, chaque bateau aurait 10 000 \$ de plus de revenu imposable. Le gouvernement n'y perdrait donc pas en nous aidant à créer cette agence. En fait, il en bénéficierait.

Le président: Je suis heureux que vous ayez soulevé cette question, monsieur Saulnier, parce que je n'ai pas cessé d'y penser pendant que vous parliez. Je suis heureux que vous ayez présenté une proposition.

Toutefois, en toute franchise, je n'étais pas sûr de l'idée que vous vous faisiez des fonctions de cette agence. Lorsque vous avez présenté votre projet dans votre exposé préliminaire, j'ai trouvé intéressant le concept d'une agence de commercialisation. À mesure que vous avanciez, cependant, j'ai commencé à me demander s'il ne s'agissait pas avant tout d'un groupe de défense des droits par opposition à un organisme de commercialisation.

M. Hubert Saulnier: Non.

Le président: Je me demande si vous voulez bien préciser pour nous l'objet de votre proposition. Votre agence doit-elle s'occuper de la défense de vos droits ou bien la chargerez-vous de faire de la promotion et de la commercialisation?

M. Hubert Saulnier: Ses activités seraient axées sur la commercialisation et la promotion du produit. Je suis sûr que nous pourrions trouver quelqu'un qui saura s'occuper de cette promotion.

Nous avons un quotidien local à Halifax. J'aimerais bien que les gens qui travaillent dans un bureau pendant toute la semaine trouvent, en ouvrant leur journal du samedi, une pleine page en couleurs sur le homard de la Nouvelle-Écosse. Le *Chronicle-Herald* serait enchanté d'avoir de la publicité payante. Et peut-être que le lecteur dira à sa femme: « Ça a l'air bon. Pourquoi n'en achetons-nous pas quelques-uns? » J'ai l'impression que nous pourrions faire beaucoup de choses pour favoriser la consommation du produit, mais je ne suis pas un expert, loin de là.

Le président: Merci beaucoup, messieurs.

Je voudrais vous exprimer notre reconnaissance, au nom du comité, pour être venus nous présenter vos idées aujourd'hui. Je me rends bien compte du sacrifice que vous avez fait pour être présents. Permettez-moi de vous dire que le comité l'apprécie énormément. Il est certainement important pour nous de connaître votre point de vue et celui des pêcheurs que vous représentez. Merci encore.

Messieurs, cela met fin aux travaux du comité pour cet après-midi. Le groupe suivant de témoins que nous devons recevoir ne peut pas venir aujourd'hui. Par conséquent, la séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.